



Mairie de Vauvenargues

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Vauvenargues Enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°2017/009 du 7 février 2017, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vauvenargues.

A cet effet, Monsieur Robert VARRET, domicilié à Aix-en-Provence, retraité de la profession de Directeur du développement et de la rénovation urbaine de l'OPAC Sud, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille par décision n°E16000085/13. Monsieur Philippe SENEGAS, Inspecteur général de l'environnement, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Vauvenargues, 12 bd du Moraliste, 13126 Vauvenargues, durant 33 jours,

DU LUNDI 27 FEVRIER 2017 AU VENDREDI 31 MARS 2017 INCLUS

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Vauvenargues. Le dossier sera consultable :

- En mairie de Vauvenargues, aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12h30, et aux heures de permanence indiquées ci-dessous ;
- Sur le site internet de la mairie : www.vauvenargues.org
- Un accès gratuit au dossier sera mis à disposition du public sur un poste informatique en Mairie de Vauvenargues.
- Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. La personne devra adresser sa demande auprès de monsieur le Maire.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur aux adresses suivantes :

- Par courrier : Mairie de Vauvenargues, à l'attention de Monsieur Robert VARRET, Commissaire enquêteur, 12 bd du Moraliste, 13126 Vauvenargues
- Par mail : urbanisme@mairie-vauvenargues.fr

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 27 février 2017 de 9 h à 12 h**
- **Mercredi 8 mars 2017 de 14 h à 17 h**
- **Samedi 18 mars 2017 de 9 h à 12 h**
- **Mercredi 22 mars 2017 de 9 h à 12 h**
- **Vendredi 31 mars 2017 de 14 h à 17 h**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront dès réception en mairie tenus à la disposition du public, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie et publiés sur le site de la commune www.vauvenargues.org.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal, autorité compétente, approuvera la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Vauvenargues, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées ou consultées.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le dossier soumis à enquête publique. L'autorité compétente en matière d'environnement a émis un avis favorable tacite qui sera joint au dossier d'enquête publique.

Les informations relatives à l'enquête pourront être demandées à la mairie de Vauvenargues au 04 42 66 01 88 ou auprès de :

- Madame Coralie BARTE, Directeur Général des Services, coralie.barte@mairie-vauvenargues.fr
- Madame Sylvie BREUX, Service Urbanisme, sylvie.breux@mairie-vauvenargues.fr

**Le Maire,
Philippe CHARRIN**